

**INTERPELLATIONS ET QUESTIONS
ORALES
(Suite)**

**Question orale
de M. Mockel
à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des
Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs
locaux,
sur « l'état d'avancement du RAVeL des
Sources à Theux »**

**Question orale
de M. Mockel
à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des
Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs
locaux,
sur « le tracé de la piste cyclable prévue sur la
RN657 entre Theux et l'aérodrome du Laboru »**

**Question orale
de Mme Dejardin
à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des
Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs
locaux,
sur « les projets de pistes cyclables en région
verviétoise »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle les questions orales à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, de :

- M. Mockel, sur « l'état d'avancement du RAVeL des Sources à Theux » ;
- M. Mockel, sur « le tracé de la piste cyclable prévue sur la RN657 entre Theux et l'aérodrome du Laboru » ;
- Mme Dejardin, sur « les projets de pistes cyclables en région verviétoise » ;

La parole est à M. Mockel pour poser ses questions.

M. Freddy Mockel (Ecolo). – Monsieur le Ministre, la mobilité douce et active est au cœur des débats au sein de la Commune de Theux, comme nous le constatons aussi aujourd'hui au sein du Parlement wallon, sous ses différents aspects.

À Theux, plusieurs projets se concentrent. Il y a le projet du RAVeL des Sources qui relie Spa à Pepinster avec une jonction sur la Vesdrienne dont on a parlé également ce matin. C'est un axe essentiel et structurant aussi pour la mobilité active de cette région et pour lequel votre prédécesseur a engagé un budget conséquent.

Pouvez-vous m'informer sur l'état d'avancement de ce tronçon de RAVeL des Sources ? Le tracé a-t-il

désormais été défini ? Dans quel délai ce projet serait-il finalisé ?

Ce RAVeL passe par Theux et, si ce projet en soi fait l'unanimité, son tracé fait actuellement débat. Il existe en effet deux alternatives pour le passage dans le centre de Theux, à savoir un passage par la rue de la Hoëgne en zone partagée, ce qui rend le RAVeL moins sécurisé et entraîne un plus grand nombre de suppressions de places de parking. Dans un centre, c'est évidemment sujet à débat.

L'alternative est un passage par la rue Hovémont avec une mise en sens unique, ce qui impliquerait donc une perte très minime de places de stationnement, mais aurait aussi l'avantage d'accéder directement et en toute sécurité à toutes les écoles primaires du centre. En plus, on aurait le moyen de végétaliser cette rue au centre de Theux.

Certains craignent la disparition de nombreuses places de parking selon l'option choisie, mais les avis semblent divergents. Pourriez-vous objectiver l'impact des deux options sur le stationnement automobile ?

Quand on sort de Theux, un peu plus loin, à hauteur du hall omnisports, il existe également deux options pour le tracé : un passage par l'avenue du Stade avec une légère perte de places de parking, mais qui permet de relier directement le hall omnisports, le tennis, le futur projet de piscine et le pôle culturel. L'autre alternative est un passage à l'arrière de ce hall, le long de la Hoëgne, qui n'enlève pas de place de parking, mais qui crée un détour pour l'accès à ces infrastructures. Ici aussi, pourriez-vous objectiver l'impact sur le stationnement automobile selon l'option choisie ? D'avance, je vous remercie pour votre réponse.

Je passe à ma deuxième question, qui est liée, mais il valait mieux les séparer.

Un projet de piste cyclable est prévu aussi à l'occasion de la réfection prochaine de la RN657 entre Theux et le site du Laboru. Cette route est tout simplement très dangereuse pour les cyclistes et des aménagements sont nécessaires.

Pour le tracé, il existe deux possibilités : soit une piste dans chaque sens de chaque côté de la route, soit alors logiquement une seule piste à double sens du côté gauche dans le sens de la montée. Apparemment, cette dernière option fait débat et, selon certains protagonistes, elle nécessiterait l'abattage de plus de 40 arbres et elle traverserait une zone Natura 2000.

Monsieur le Ministre, selon l'état actuel du dossier, confirmez-vous ou infirmez-vous ces affirmations ?

Il est à noter que votre prédécesseur avait indiqué en 2021 au Parlement qu'aucun scénario n'envisage d'abattre 50 arbres, comme certains l'ont évoqué dans la

presse et que, si c'était le cas, il s'y opposerait. Pouvez-vous m'informer sur l'état d'avancement du projet ? Un tracé a-t-il désormais été défini ? Quand ce projet serait-il terminé ?

M. le Président. – La parole est à Mme Dejardin pour poser sa question.

Mme Valérie Dejardin (PS). – Monsieur le Ministre, cela rejoint les deux questions de mon collègue. La Commune de Theux s'inquiète des projets prévus le long de la RN657 et de la RN62. En effet, ces projets entraîneraient l'abattage d'une quarantaine d'arbres, m'a-t-on dit, pas 50, et la disparition de places de parking. Il traverserait également une zone Natura 2000.

Dès lors, pouvez-vous nous indiquer ce qu'il en est de ces différents projets ? Qu'en est-il du projet de voirie cyclable le long de la ligne 44 entre Spa et Theux, maillon essentiel en termes de mobilité durable de la région ? Comptez-vous concerter la Commune de Theux concernant les projets le long des RN657 et RN62 ?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Desquesnes.

M. François Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux. – Madame et Monsieur les Députés, ceci me permet de faire le point sur des dossiers importants pour la région de Theux et plus généralement du Pays des sources. **En matière d'aménagement cyclable, il est pour moi indispensable de travailler en concertation avec les communes afin de trouver des solutions pragmatiques, efficaces et sans tabou.**

Concernant le projet de RAVeL des Sources entre Spa et Pepinster, le long de la ligne 44, le premier tronçon entre le centre de Spa et Marteau est actuellement en cours de travaux. Pour le tronçon suivant, entre Marteau et Spixhe, les études sont toujours en cours, en particulier avec la Direction des cours d'eau non navigables, le Département de la nature et des forêts et Infrabel, afin d'analyser la meilleure solution aux endroits critiques.

Le tronçon dans la traversée de Theux suivra et des compléments d'étude pour les différentes variantes sont en cours, avec notamment des levés topographiques qui sont indispensables. Ce tronçon doit être étudié en intégrant les interventions postinondations et la gestion du stationnement. Il s'agira ensuite de poursuivre le tronçon Theux-Pepinster afin de rejoindre la désormais célèbre Vesdrienne, dont nous avons déjà parlé aujourd'hui. Le projet est donc porté par la Direction des routes de Verviers, en collaboration permanente avec chacune des communes concernées.

Monsieur Mockel, concernant le projet de réhabilitation de la chaussée de Verviers, nationale 657, entre le centre de Theux et l'échangeur de Theux-

Laboru, l'étude est également en cours. Afin de s'assurer de l'emprise exacte disponible pour ce projet, des recherches sont entreprises actuellement. Elles permettront de déterminer les limites du domaine public avec toutes les parcelles privées riveraines, sachant qu'il s'agit d'un tronçon de quatre kilomètres et que les recherches sont complexes et chronophages.

Pour répondre aux questions de M. Mockel et de Mme Dujardin pour ce qui concerne l'éventuel abattage d'arbres, ce qui importe pour moi, c'est d'abord d'assurer la sécurité des piétons, des cyclistes, des riverains et également celle des automobilistes. Je veux aussi éviter que l'on se lance dans des procédures d'expropriation qui sont longues, hasardeuses et coûteuses, particulièrement en zone Natura 2000. Si finalement l'administration démontre que les abattages d'arbres sont nécessaires, je ne m'y opposerai pas, mais je demanderai qu'en compensation l'on en replante davantage que ce qui aura été abattu.

Voilà les informations que je puis vous donner sur les différentes questions. Pour vos questions plus ponctuelles, Monsieur Mockel, sur quelle route à Theux doit être prise, celle du dessus ou du dessous, je vous invite d'abord à interroger les autorités locales et, le cas échéant, à me revenir en question écrite.

M. le Président. – La parole est à M. Mockel.

M. Freddy Mockel (Ecolo). – Monsieur le Ministre, merci pour cette réponse, bien que je constate que tout est encore dans le flou, aucune décision n'a encore été prise. Je le constate, je ne le reproche à personne. C'était pour le savoir également puisque, apparemment, beaucoup de monde attend cette décision et certainement aussi avec des solutions intéressantes.

Je constate également que, pour l'abattage d'arbres, vous allez prendre la décision ou non, mais qu'elle n'est pas encore prise. Vous allez suivre votre administration, si j'ai bien compris. On verra bien.

Je vais effectivement reposer une question plus tard, quand les choses auront avancé, parce que visiblement ce ne serait pas encore le cas.

Cependant, j'aimerais ajouter, pour parler de manière un peu plus générale, que c'est important que ces projets puissent continuer à un rythme soutenu, qu'ils continuent à être financés parce que c'est un réseau que l'on doit avoir. Des bouts de réseau, ce n'est pas un réseau. Il faut quelque chose de sûr, de structurant.

Dans cette région, notamment grâce aussi à l'augmentation de l'électricité, il y a moyen de se déplacer de manière utilitaire. C'est une région également très touristique. C'est très important. J'espère que le Gouvernement actuel poursuivra au moins les efforts du Gouvernement précédent.

M. le Président. – La parole est à Mme Dejardin.

Mme Valérie Dejardin (PS). – J'espère avoir bien compris, vous allez poursuivre les efforts du Gouvernement précédent. On peut retourner dans notre arrondissement avec de bonnes nouvelles. Effectivement, ce sont de bonnes nouvelles pour la ligne 44 entre Spa et Theux. Là, c'est structurant, cela va rejoindre la célèbre Vesdrienne.

Pour le projet qui relie Theux au Laboru, il faudra attendre les différentes analyses. Effectivement, quatre kilomètres de route, c'est long, cela bouchonne souvent et je pense que c'est utile. Il faut faire cela en bonne entente avec la commune, en respectant la nature, les usagers et les riverains. Je compte sur vous pour que ce soit fait comme vous l'entendez.